

Ecublens, mars 2026

« LES ALOUETTES » MORGINS - CAMPS D'ETE 2026

Crissier – Ecublens – St-Sulpice

Madame, Monsieur,

L'Entente Intercommunale organise les camps d'été « sport et nature » comme suit :

- ❶ Camp de 6 à 16 ans du 29 juin au 3 juillet 2026
- ❷ Camp de 6 à 16 ans du 6 au 10 juillet 2026
- ❸ Camp de 6 à 16 ans du 13 au 17 juillet 2026

Aucune inscription ne sera enregistrée par téléphone.

Le montant de tous les camps est calculé selon un barème basé sur le revenu mensuel net des parents. Afin de déterminer votre participation, nous vous demandons de bien vouloir joindre une copie de votre/vos feuille/s de salaire la/les plus récente/s. Les personnes qui bénéficient d'une pension alimentaire ou d'une rente voudront bien joindre également une copie du jugement et/ou une attestation indiquant son montant. Si vos revenus correspondent au maximum du barème ou si vous n'habitez pas une des communes de l'Entente, aucun justificatif n'est nécessaire. Par contre, vous voudrez bien cocher la case correspondante en regard du montant de la participation.

Toute renonciation au camp suite à une inscription validée peut être annoncée oralement au numéro de téléphone indiqué ci-dessous, mais elle doit absolument être confirmée par écrit dans les 3 jours pour être validée. La participation vous sera facturée comme suit :

- 0% du prix du camp si l'information nous parvient au moins 10 jours avant le départ
- 40% du prix du camp si l'information nous parvient entre le 9^{ème} et le 4^{ème} jour avant le départ
- 80% du prix du camp si l'information nous parvient dans les 3 derniers jours avant le départ

La gratuité suite à une renonciation tardive sera accordée uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter Madame Wioleta Hartmann au 021/695.33.38.

www.alouettes-morgins.ch



BULLETIN D'INSCRIPTION CAMPS SPORT ET NATURE

*

- ❶ Camp de 6 à 16 ans du 29 juin au 3 juillet 2026
 ❷ Camp de 6 à 16 ans du 6 au 10 juillet 2026
 ❸ Camp de 6 à 16 ans du 13 au 17 juillet 2026

* marquez d'une croix ce qui convient

Prix par enfant

pour un revenu mensuel net*	de fr.	0.--	à	fr. 1'500.--	fr.	100.--	<input type="checkbox"/>
	de fr.	1'501.--	à	fr. 3'000.--	fr.	145.--	<input type="checkbox"/>
	de fr.	3'001.--	à	fr. 4'500.--	fr.	190.--	<input type="checkbox"/>
	de fr.	4'501.--	à	fr. 6'500.--	fr.	240.--	<input type="checkbox"/>
	de fr.	6'501.--	à	fr. 8'500.--	fr.	290.--	<input type="checkbox"/>
	de fr.	8'501.--	à	fr. 11'000.--	fr.	340.--	<input type="checkbox"/>
	de fr.	11'001.--	à	fr. 13'500.--	fr.	400.--	<input type="checkbox"/>
	de fr.	13'501.--	et plus		fr.	460.--	<input type="checkbox"/>
			Hors communes de l'Entente		fr.	500.--	<input type="checkbox"/>

**Joindre les justificatifs des revenus de votre ménage sauf si vous avez coché la case « Fr. 13'501 et plus ou hors communes de l'Entente ».*

Réduction de 20% dès le deuxième enfant inscrit.

Les personnes qui ont un revenu variable ou qui exercent une activité indépendante voudront bien contacter Madame Wioleta Hartmann au 021/695.33.38 pour obtenir le formulaire permettant de déterminer le montant de leur participation.

Le(a) soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Adresse : Localité :

Etat civil : célibataire/veuf(ve) marié(e) séparé(e)/divorcé(e)

Téléphone : fixe portable

E-mail :

désire inscrire son enfant : Nom et Prénom :

Né(e) le :

Degré scolaire :

Par ma signature, je m'engage à verser le montant de ma participation financière au camp à réception du bulletin de versement.

Date :

Signature :

A retourner complété et dûment signé avant le 20 juin 2026 à l'adresse indiquée ci-dessus